

La chair de la brebis est meilleure que celle du bœuf, mais elle est toujours inférieure à celle du mouton; cependant on considère comme fort délicate la chair de la brebis qui n'a pas encore porté. Le lait est utilisé pour la fabrication de plusieurs espèces de fromages, entre autres de ceux de Sassenage et de Roquefort.

BRÉISSONNIE s. f. (bré-bi-so-ni — de Bré-bisson, botaniste français). Bot. Genre de plantes, de la famille des onagrariées, tribu des fuchsies, réuni, comme simple section, au genre fuchsia.

BRECCIOLAIRE adj. (brèk-si-o-lè-re — de l'ital. *brecchia*, brèche). Géol. Se dit d'une roche qui enveloppe dans sa pâte des corps étrangers.

BRECCIOLE s. f. (brèk-si-o-le — mot ital. francisé, lequel est un diminutif de l'ital. *brecchia*, rupture). Minér. et géol. Roche composée de fragments anguleux, de la grosseur d'un pois, réunis par un ciment quelconque.

— *Brecciole d'argillolite*. Variété bréchiforme de l'argillolite. — *Brecciole trappénne*, Syn. de *trappénne*.

BRECHÉ, bourg et commune de France (Mayenne), canton de Châteaugiron, arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Mayenne; pop. aggl. 131 hab. — pop. tot. 2,259 hab.

BRÉCEY, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. N.-O. d'Avranches; pop. aggl. 663 hab. — pop. tot. 2,446 hab. Église du XVII^e siècle; restes d'un vieux château.

BRECH, commune de France (Morbihan), arrond. et à 45 kilom. de Lorient; pop. aggl. 194 hab. — pop. tot. 2,499 hab. Monument expiatoire des émigrés de Quiberon, avec bas-reliefs de David d'Angers. En 1364, victoire de Jean de Montfort sur Charles de Blois, qui fut tué dans le combat; ce combat porte aussi le nom de bataille d'Auray, du nom de cette ville, située à 4 kilom. S. de Brech.

BRÈCHE s. f. (brè-che. — Ce mot, comme tous ceux qui ont rapport à la guerre, aux sièges, etc., a été emprunté par nous aux langues germaniques. On peut le rapprocher immédiatement de l'allemand moderne qui veut dire *briser*, et qui a pour correspondants dans les autres idiomes congénères l'anglais *break*, l'ancien haut allemand *brechan*, l'irlandais *brikan*, l'islandais *braka*, le hollandais *breken*, le suédois *braka*, etc. M. Delâtre groupe tous ces dérivés collatéraux autour d'un même radical, la racine sanscrite *bhrāj*, rompre, qui, avec la nasalisation, a donné *bhrāñj*, d'où le latin *frangere*, briser. De la forme anglosaxonne *brecan*, M. Delâtre fait venir le mot français *vilebrequin* pour *vi-brequin*, outil qui sert à trouer et qu'on fait entrer en tournant; dans la première partie, il retrouve le mot *vire*, tourner, et dans la seconde *brequin* ou *berquin*, une sorte de vrille. Les mots *briser*, *broyer*, *brin*, *brèche*, etc., et autres analogues, de même que les dérivés du latin *frangere*, et en général toute la famille étymologique qui a pour point de départ le radical sanscrit *bhrāj*, ont été, s'il est permis de rechercher l'origine absolue de ces radicaux, très-probablement formés par onomatopée. Il est en effet difficile de représenter plus exactement le bruit d'un objet qui se rompt que par le groupe phonétique représentant l'espèce de frolement constitué par la réunion de la labiale *bh* ou *f* avec la liquide *r*. Nous retrouvons encore ce groupe, avec la même valeur de signification et, par conséquent, d'onomatopée, dans une autre branche de la famille indo-européenne, dans les langues celtiques: le breton *bruzun* et *brea*, le gallois *bregu*, l'écosais *bris*, l'irlandais *brisin* et *brise*, ont tous, à quelques variantes près, le sens caractéristique de rompre, briser, de morceau, de fragment, etc.). Ouverture faite à un mur, à une haie, à une clôture quelconque: *Si vous ne faites pas réparer cette brèche, les voleurs finiront par en profiter pour entrer chez vous*.

— Se dit particulièrement d'une ouverture faite dans une enceinte assiégée. *Ouvrir une brèche. Mourir sur la brèche. Voici déjà la seconde fois qu'il est sorti de Paris par une brèche.* (L.-J. de Balz.) *Restait cette redoutable infanterie de l'armée espagnole, dont les gros bataillons, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute.* (Boss.) *Une brèche est dite praticable quand elle entame le corps d'une place, en faisant une ouverture de 30 à 40 mètres.* (Bouillet.) *Mac-Mahon s'élance un des premiers vers la tour Malakoff et pénètre par la brèche encombrée de cadavres.* (A. Humbert.)

D'un cours précipité sur la brèche ils s'élançent.

VOLTAIRE.

— Par anal. Trouée faite dans une troupe d'hommes: *La légion chrétienne ouvre une large brèche dans les rangs des barbares.* (Chateaub.)

— Généralem. Ouverture produite par des fragments de matière enlevés: *Faire une brèche dans un pâté, dans un fromage, dans un plat, dans un bloc de bois. On apporte bientôt un assez grand fromage blanc, dans lequel il fit une brèche angulaire de 90 degrés.* (Brill.-Sav.) — Cassure sur un objet à bords minces ou tranchants: *Faire une brèche à un couteau, à une assiette.*

— Par ext. Ouverture naturelle pratiquée dans des rochers, et qui semble être le résultat d'une rupture: *La légende attribue à un coup d'épée de Roland la brèche de ce nom dans les Pyrénées.* — *Brèches osseuses.* Celles qu'on trouve dans des rochers auxquels se trouvent mêlés des os de quadrupèdes: *Les fentes des rochers de Gibraltar, de Cette, de Nice et d'autres lieux des bords de la Méditerranée, sont remplies d'un ciment rouge et dur qui enveloppe des fragments de rochers et des coquilles d'eau douce avec beaucoup d'os de quadrupèdes, la plupart fracturés: c'est ce qu'on a nommé des brèches osseuses.* (Cuvier.) *Les brèches osseuses ne diffèrent des cavernes que par leur forme.* (L. Figuier.)

— Fam. Diminution, perte, dommage: *Faire une brèche à sa fortune. Si nous perdons Philisbourg, il sera difficile de réparer cette brèche.* (M^{me} de Sév.) *Toute brèche, en commerce, doit se boucher.* (Fénelon.) *Notre financier tenait trop à sa caisse pour y pratiquer une brèche irréparable.* (L. Reybaud.)

— Fig. Lacune, vide, atteinte morale: *Dans ces omissions et dans ces oublis, il se fait une brèche au discours, et la pensée s'enfuit par cette ouverture qu'il fallait fermer.* (L.-J. de Balz.) *C'est toujours sous le manteau de la religion qu'on a fait les brèches les plus sensibles à la religion.* (Dupin.)

— *Battre en brèche, ouvrir la brèche*, Attaquer à coups de canon, pour pratiquer une brèche: *Depuis trois jours, nos canons battaient en brèche le Grand-Rédan.* (De Bazancourt.) *On cherche à battre en brèche, comme une muraille, la garde consulaire.* (Thiers.) — Et fig. Attaquer vivement, porter atteinte, faire du tort à: *L'économie politique bat en brèche tous les privilèges.* (L. Faucher.) *Il n'y avait pas encore deux ans que l'opinion avait ouvert la brèche contre la monarchie.* (Lamart.)

Continuons à battre en brèche ce gredin.

E. AUGIER.

— *Faire brèche, Ouvrir une brèche à coups de canon*: FAIRE BRÈCHE dans un rempart. *Les Normands firent brèche et donnèrent trois assauts.* (Volt.) *Les anciens faisaient brèche à l'aide du bélier.* (Gén. Bardin.) — Et fig. Porter quelque atteinte; causer quelque dommage, quelque diminution à: *Mon voyage d'Amérique avait fait brèche à ma fortune.* (Chateaub.) *Tu fais trop de brèches à ton crédit.* (Balz.) *Les catholiques ont attaqué le monopole de l'université; ils ont fini par y faire brèche.* (E. Laboulaye.)

Mais aussi gardez-vous d'oublier votre faute, Et comme elle fait brèche au pouvoir souverain, Pour la bien réparer retournez des demain.

CORNÉILLE.

— Signifie aussi, mais rarement, S'insinuer, arriver à s'introduire: *Il faut plus d'une génération de portiers pour faire brèche dans la société.* (E. Augier.) — *Entrer par la brèche, Réussir, s'imposer par des moyens plus ou moins violents: Je voudrais plutôt être désiré que d'entrer par la brèche.* (Volt.) — *Etre toujours sur la brèche, Etre dans un état de lutte constante et d'activité soutenue: Malgré les tracasseries du gouvernement et les efforts de ses ennemis, Benjamin Constant n'en était pas moins toujours sur la brèche.* (Journ.) *Il lutta trente ans de sa parole et de sa plume pour la République. La mort le surprit sur la brèche.* (L. Blanc.)

— Navig. Perche d'environ 1 m. 15 de longueur qu'on emploie dans la construction des trains de bois à brûler.

— Pêch. Syn. de BRÈGE.

— Econ. agric. Rayon sans miel d'une ruche d'abeilles.

— Minér. Roche d'aggrégation composée de fragments anguleux et irréguliers, empâtés dans un ciment: *Brèche calcaire, siliceuse, trachytique.* La brèche ne diffère du poudingue que parce que, dans celui-ci, les fragments sont arrondis. (Rozet.) — *Marbre brèche*, ou simplement *Brèche*, Marbre formé de fragments anguleux de diverses couleurs, réunis par une pâte calcaire d'une teinte différente. — *Grande brèche*, Marbre brèche dont les fragments ont au moins 0 m. 20 de diamètre. — *Petite brèche*, Marbre brèche dont les fragments ont un diamètre inférieur à 0 m. 20. — *Fausse brèche*, Marbre veiné qui a l'apparence d'une brèche, c'est-à-dire qui semble être composé de fragments, par suite de la manière dont les veines se coupent et s'entrelacent.

— Encycl. Art milit. La brèche est une ouverture du rempart d'une place, une entamure d'une pièce de fortification, comme dit Bardin. Un rempart peut s'écrouler par l'effet seul du temps, et former une brèche; nous ne nous occuperons pas ici de ces brèches, mais de celles seulement que pratique l'assiégeant, dans l'intention de s'ouvrir un passage dans la place assiégée.

Autrefois on faisait brèche aux remparts des villes assiégées à l'aide de béliers et autres engins du même genre. De nos jours, on fait brèche avec le canon: les premières brèches au canon datent de 1376 à 1378. Les batteries de brèche sont établies sur le sol même de la tranchée du couronnement du chemin couvert. On ouvre une ou deux brèches (symétriques par rapport à la capitale) dans l'ouvrage que l'on attaque, demi-lune ou bastion, jamais au saillant, car en cet endroit la maçonnerie est trop épaisse, mais bien à 8 ou 10 m. de ce

saillant. On ne bat pas une muraille en brèche au hasard, en tirant à l'aventure: on suit une marche méthodique. Une batterie de brèche se compose ordinairement de quatre pièces; ces pièces, toutes ensemble, commencent par faire une coupure horizontale dans la maçonnerie, au tiers de la hauteur de la muraille, à partir du fossé, quand il est sec, et un peu au-dessus du niveau de l'eau, dans le cas d'un fossé plein d'eau. Lorsque l'on aperçoit les terres derrière la maçonnerie enlevée dans cette coupure, les deux pièces extrêmes exécutent deux coupures verticales aux extrémités de la coupure horizontale, tandis que les pièces du milieu font deux coupures intermédiaires que l'on a soin de tenir en retard sur les extrêmes. La muraille ne tarde pas à s'écrouler. S'il y a des pieds-droits, on continue à tirer. On peut aussi faire brèche par la mine, mais on le fait rarement: c'est un moyen fort incertain et trop lent, ne donnant que des brèches qu'il faut travailler à la pelle et à la pioche.

Une brèche faite, on la reconnaît. A cet effet, on emploie souvent la petite ruse suivante, qui réussit toujours. On lance des bombes chargées: elles éclatent; les défenseurs fuient pour éviter leurs éclats meurtriers, et on lance tout à coup une bombe vide: les défenseurs fuient encore. On suit de près la bombe inoffensive, et l'on tâche de voir tout ce que l'on a besoin de connaître dans le court moment d'effroi des ennemis, qui s'aperçoivent vite de leur erreur, et reviennent rapidement repousser ceux qui font la reconnaissance.

L'assiégeant chemine jusqu'au talus de la brèche, qu'il peut attaquer de vive force en donnant l'assaut, ou pied à pied, en continuant à cheminer sur le talus de cette brèche jusqu'à son sommet, jusqu'au nid de pie. Vauban ne conseille que ce dernier moyen, du moins dans les cas ordinaires.

Les assiégés, pour la défense des brèches, préparent d'avance au pied des escarpes des mines volantes, des fougasses, entrent dans le talus des boîtes de bombes, des bombes isolées, sèment des chausse-trappes, etc. Ils réunissent sur le terre-plein, pour les lancer sur les assiégeants, des matières incendiaires, des obus, des grenades, des fascines, des gabions goudronnés, des corps d'arbre, des chevaux de frise faits avec des lames de sabre ou d'épée, des pierres, etc. L'art de pratiquer des brèches a fait de grands progrès depuis le siècle dernier. On n'avait jamais, dit Bardin, fait les brèches aussi larges que dans les dernières guerres de la Péninsule. L'artillerie anglaise, tirant à grande distance, a pratiqué à Ciudad-Rodrigo, à Badajoz, à Saint-Sébastien, en 1813, des brèches à immenses ouvertures; elles avaient à l'extérieur 30, 45 et jusqu'à 100 m., et à l'intérieur, 9, 12 et jusqu'à 30 m.

— *Brèche praticable*. On nomme ainsi une brèche au corps de place, qui produit une rampe de 30 à 40 m. de largeur environ, et d'un accès assez facile pour être gravie par les assiégeants. Dix-huit heures de feu roulant d'une batterie de six pièces de 24 avaient rendu praticable la brèche de la citadelle d'Anvers en 1832.

Autrefois, on ne considérait une brèche comme praticable que lorsqu'elle pouvait donner issue aux assiégés emmenant les pièces qui leur étaient accordées par la capitulation. Un commandant avait, dans une telle brèche, une excuse de la reddition de la place; un gouverneur aurait été déshonoré en sortant par les portes de la ville livrée. C'est cette coutume qui en a amené une autre, celle d'abattre un pan de muraille pour recevoir un prince, un général, auquel on voulait rendre de grands honneurs. « La langue de la justice militaire, dit le général Bardin, a consacré le mot *Brèche praticable* dans un décret de 1792 (26 juillet) et dans un arrêté de l'an VI (16 messidor) pour indiquer la criminalité d'un gouverneur qui capitulerait avant l'extrémité où le réduit le perfectionnement de la brèche et l'impossibilité d'y soutenir l'assaut en élevant un arrière-retranchement. La loi a consacré aussi l'expression *Abandon de brèche*, pour définir le crime du militaire qui, mené à l'assaut, y trahirait ses devoirs, et s'éloignerait volontairement de ce poste pour piller; le cas entraîne la peine de mort. »

L'article 218 de la loi du 28 avril 1832 est ainsi conçu: « Les lois militaires condamnent à la peine capitale tout commandant qui livre sa place sans avoir forcé l'assiégeant à passer par les travaux lents et successifs des sièges, et avant d'avoir repoussé au moins un assaut au corps de la place sur des brèches praticables. »

— Minér. On s'est parfaitement rendu compte de la formation des brèches: les matériaux qui en composent la partie principale existaient d'abord sous la forme de masses plus ou moins considérables; dans la suite, ces masses, par l'effet de divers accidents, ont éprouvé des ruptures qui les ont réduites en fragments de différentes grosseurs. Enfin, un liquide chargé de molécules pierreuses a déposé celles-ci dans les interstices des débris avec lesquels elles ont pris corps par le dessèchement, et formé des assemblages solides. Quelquefois les brèches, à leur tour, ont été réduites en fragments qui, agglutinés par un nouveau ciment, ont produit des brèches surcomposées, appelées *double brèches*.

On distingue un grand nombre de variétés de brèches. Nous donnons ci-après le nom des

plus connues, soit parmi les brèches proprement dites, soit parmi les marbres brèches.

— *Brèche africaine antique*. C'est un marbre à fond noir, avec de grandes taches grises, rouges et à couleur de violet vineux. Les Romains en ont fait un assez grand usage, mais on ne sait pas où les carrières en étaient situées. Il existe au musée du Louvre une magnifique colonne de cette brèche.

— *Brèche d'agate ou brèche agate*. Cette brèche est formée de fragments de quartz, de jaspe et de feldspath entremêlés de fragments de silex agate.

— *Brèche d'Aiz, d'Alet ou de Tolonet*. C'est un marbre à grands fragments jaunes et violets, avec des veines noires, qu'on exploite près d'Aiz, dans le département des Bouches-du-Rhône.

— *Brèche d'Alep*. Ce marbre, à fragments rouges, gris ou jaunâtres, liés par un ciment grisâtre tacheté de noir, se tire surtout des environs d'Alep, en Syrie.

— *Brèche antique*. C'est le nom générique des marbres brèches qui ont été employés par les anciens, ou dont les carrières sont épuisées ou perdues, comme la brèche africaine, la brèche arlequine, la brèche grand-deuil, etc.

— *Brèche arlequine antique*, marbre dont le fond, qui est fauve, est parsemé d'une infinité de petits fragments de diverses couleurs.

— *Brèche de Bergamasque*, autre marbre composé de fragments noirs et gris, réunis par un ciment verdâtre, qui se tire de la vallée de Seriana, non loin de Bergame, en Italie.

— *Brèche calcaire*. On donne ce nom à toutes les brèches formées de fragments de diverses roches, réunis par un ciment calcaire. Tous les marbres brèches sont des agrégats de ce genre.

— *Brèche Caroline*. C'est le nom donné par les marbriers à une variété de marbre de Sarrancolin.

— *Brèche dorée*. Les marbriers italiens donnent ce nom à la brèche jaune antique.

— *Brèche de Doullais ou de Vaulfort*. C'est un marbre à fond rougeâtre et à fragments noirs, blancs ou grisâtres, qui se trouve principalement aux environs de Dinant, en Belgique.

— *Brèche dure*. Delisle donne ce nom à une brèche composée de fragments de quartz liés par un ciment siliceux.

— *Brèche d'Egypte*. C'est un poudingue formé de fragments de plusieurs variétés de roches primitives, telles que le granite, le porphyre et le feldspath compacte verdâtre.

— *Brèche grand-deuil*. C'est un marbre qui présente de grands éclats blancs sur un fond noir, et qu'on tire de l'Ariège, de l'Aude et des Basses-Pyrénées.

— *Brèche granitique*. C'est une roche composée de fragments de granit, quelquefois même de porphyre. La brèche dure d'Egypte en est une variété.

— *Brèche d'Italie*. On donne ce nom à un marbre dont les taches sont d'un brun rougeâtre, et les veines blanches.

— *Brèche jaune antique*. On nomme ainsi un marbre composé tantôt de fragments d'un jaune foncé réunis par un ciment d'un jaune clair, tantôt de fragments jaunes liés par un ciment rouge et blanc.

— *Brèche de Marseille ou de Memphis*. Marbre dont le fond est rougeâtre et renferme de petits fragments blancs, gris et bruns.

— *Brèche petit-deuil*. Elle est analogue à la brèche grand-deuil, mais avec cette différence que les éclats blancs ont de moindres dimensions.

— *Brèche Napoléon*. Elle a le fond blanc sale, avec des taches grises et des veines noires ou violettes très-mêlées. On la tire du département des Vosges.

— *Brèche de Porte-Sainte*. Ce marbre antique est composé de fragments inégaux, blancs, bleus, rouges et gris. Il est ainsi appelé parce qu'on s'en est servi pour la décoration de la porte principale de Saint-Pierre, à Rome.

— *Brèche des Pyrénées*. C'est un marbre rouge brun, dont les taches sont noires, rouges ou grises, et que l'on exploite dans les Pyrénées françaises. Une variété a les fragments d'un beau blanc et les veines d'un jaune orange; une autre variété a les taches noires et les veines jaunes.

— *Brèche de Riela*. Ce marbre, à fond jaune rougeâtre, avec les taches noires, se tire des montagnes de l'Aragon.

— *Brèche rose antique*. C'est un marbre rouge incarnat, avec les taches roses, noires et blanches. Les Romains en faisaient un assez fréquent usage, mais on ignore d'où ils les tiraient.

— *Brèche rouge et blanche antique*. C'est un autre marbre à fond blanc et à taches rouges, qui, comme le précédent, a été souvent employé par les Romains. On ignore également dans quel pays on le trouvait.

— *Brèche sarrencoque*. Cet autre marbre, à grandes bandes droites, avec des taches grises, jaunes ou rouges de sang, est exploité dans le département des Hautes-Pyrénées.

— *Brèche de Saint-Romain*. C'est un marbre formé de fragments de couleur jaune d'œuf, liés par un ciment couleur de brune foncée. Il se tire du département de la Côte-d'Or.

— *Brèche de Sarrancolin*. On donne ce nom